



CONDITIONS D'UTILISATION DU JETON ACCESS PAY

- Le client est tenu d'utiliser le jeton pour l'authentification des transactions financières sur le portail Access Pay en plus du mot de passe.
- Le jeton doit être conservé dans un endroit sûr et sécurisé à tout moment et le client doit respecter toutes les précautions applicables à la manipulation de son mot de passe.
- Le jeton ne peut en aucun cas être partagé avec un tiers.
- En cas de perte ou d'égarement du jeton, le client est tenu de se présenter immédiatement à la banque pour faire bloquer le jeton et prendre les dispositions nécessaires pour le remplacer.
- Le client indemniserà Access Bank de toute perte résultant d'une mauvaise utilisation du jeton et la Access Bank ne sera pas responsable, directement ou indirectement, de toute responsabilité à cet égard.

SOUS-TRAITANCE

..... Je déclare par la présente que les termes et conditions d'utilisation du jeton d'Access Pay qui m'ont été attribuées ont été lues et comprises et je m'engage solennellement à les respecter.

Signature/Date/Numéro de passeport ou de la carte d'identité